

La Défense, le 20 avril 2021,

NOTE D'INFORMATION N° 24 / 2021

Objet : Informations communiquées au CSE

Dans le cadre de ses œuvres sociales, le CSE souhaite poursuivre la distribution de chèques vacances et de chèques cadeaux.

Pour déterminer la répartition et la commande finale de titres, le CSE fait ses calculs en fonction de tranches de salaires, éléments qu'il demande au service RH.

Nous vous demandons de bien vouloir nous autoriser à communiquer votre tranche de salaire aux membres du CSE qui sont tenus à un devoir de confidentialité.

Les personnes qui refuseraient de nous donner cette autorisation se verraient appliquer les montants de chèques vacances et chèques cadeaux de la tranche la plus haute.

Afin d'acter votre accord, nous vous demandons de bien vouloir renseigner le formulaire en ligne dont vous trouverez le lien ci-dessous au plus tard vendredi 23 avril :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=ca4tlZB8iEywJDoHRP-H_9LXDy2diSFKsAjd-N-pOXVUMk5DR0xBRzNGUUVXMVIOSENEV000M0tXRC4u



Gaëlle BONTET
Directeur